



Interview de François Villeroy de Galhau, Gouverneur de la Banque de France

FranceInfo TV - 9 novembre 2016

JEAN-PAUL CHAPEL

« L'éco », à Lyon pour les journées de l'économie, François VILLEROY de GALHAU, invité exceptionnel, gouverneur de la BANQUE DE FRANCE, merci beaucoup d'être avec nous.

FRANÇOIS VILLEROY DE GALHAU

Bonjour Jean-Paul CHAPEL.

JEAN-PAUL CHAPEL

Vous êtes venu à Lyon pour délivrer un message sur l'Europe et selon vous l'Europe ne va pas si mal...

FRANÇOIS VILLEROY DE GALHAU

Je suis venu pour participer à ces journées de l'économie qui sont un événement formidable soutenu par la BANQUE DE FRANCE, 10.000 jeunes et moins jeunes qui pendant trois jours s'intéressent à l'économie, viennent poser beaucoup de questions et participer à des débats. Je suis intervenu dans un débat sur l'Europe...

JEAN-PAUL CHAPEL

Et votre message ?

FRANÇOIS VILLEROY DE GALHAU

L'Europe va mal aujourd'hui mais pas si mal qu'on ne le dit...

JEAN-PAUL CHAPEL

Pas si mal, pourquoi ?

FRANÇOIS VILLEROY DE GALHAU

Moins bien pourtant qu'elle ne le pourrait. Je suis venu dire que dans le contexte que l'on connaît à l'échelle mondiale - et regardez notamment le débat américain sur les inégalités - l'Europe porte un modèle social avec davantage de services publics, moins d'inégalités et dont nous pouvons être fiers. Mais il ne faut pas

s'arrêter là ; ce modèle social nous coûte trop cher à nous Français et il ne produit pas assez de croissance et d'emplois. J'ai appelé à un certain nombre de propositions pour avancer là-dessus.

JEAN-PAUL CHAPEL

Il faut faire des réformes notamment en France...

FRANÇOIS VILLEROY DE GALHAU

Il faut faire des réformes en France pour l'éducation - l'apprentissage des jeunes, pour les entreprises - les simplifications, pour l'emploi. Et nous n'avons qu'à regarder ce que font nos voisins européens qui ont réussi : on peut être en Europe, garder notre bon modèle social et réussir sur le plan économique, plusieurs de nos voisins sont au plein emploi.

JEAN-PAUL CHAPEL

Les Français et leurs économies. Tous les Français ont un Livret A, même les enfants, et est annoncé aujourd'hui une grande réforme du calcul du taux de rémunération du Livret A. Ce ne sera plus nécessairement l'inflation plus le coup de pouce de 0,25%...

FRANÇOIS VILLEROY DE GALHAU

Je crois que ce n'est pas une grande réforme : c'est une adaptation limitée qui est une question de bon sens. Mais il faut d'abord dire qu'il n'est pas question de baisser le taux du Livret A. J'ai recommandé l'été dernier de maintenir ce taux à 0,75 % ; il a d'ores et déjà été décidé que l'on maintiendrait ces 0,75 % au 1^{er} février prochain, c'est-à-dire le prochain rendez-vous. Alors, au-delà, de quoi s'agit-il ? Après une consultation menée notamment avec les organisations de consommateurs et le logement social - consultation que le gouvernement devrait terminer effectivement ce mercredi - il s'agit d'une adaptation de bon sens pour mieux concilier deux objectifs. Et c'est extrêmement simple. Le premier objectif est la protection de l'épargne des Français contre l'inflation et donc nous allons maintenir un taux du Livret A supérieur ou égal à l'inflation. Je note au passage, c'est un avantage pour les épargnants français, qu'il n'existe dans aucun autre pays européen et tant mieux pour nous.

JEAN-PAUL CHAPEL

Mais plus forcément le petit coup de pouce de 0,25 %.

FRANÇOIS VILLEROY DE GALHAU

Et au passage, le Livret d'épargne populaire pour les plus modestes va rester à livret A + 0,50. Vous voyez, une très bonne protection contre l'inflation.

JEAN-PAUL CHAPEL

Mais le coup de pouce de 0,25 %...

FRANÇOIS VILLEROY DE GALHAU

Et il y a la question du financement du logement social parce que, on ne le sait pas toujours, le Livret A sert à financer le logement social, donc cela fait aussi partie de la solidarité. Or, que se passe-t-il aujourd'hui ? Nous avons des taux bas dans l'économie qui profitent aux ménages, notamment ceux qui empruntent pour acheter un logement ou construire leur maison, mais qui ne profitent pas au logement social. C'est très important parce que 0,25 % de taux supplémentaire pour financer le logement social, cela veut dire, Monsieur CHAPEL, 4.000 euros de plus par an par logement social construit pendant 30 ans. Vous voyez que si l'on alourdit le coût du logement social, on joue contre la solidarité. Et donc cette adaptation limitée de la formule envisagée par le gouvernement, qui est encore une fois une question de bon sens, doit permettre de mieux concilier ces deux objectifs.

JEAN-PAUL CHAPEL

D'accord. Donc plus ce coup de pouce de 0,25...

FRANÇOIS VILLEROY DE GALHAU

Non, ceci dépendra de la situation des taux d'intérêt. Simplement, pour la raison que je rappelais, il ne faut pas que le logement social soit trop pénalisé alors que tout le reste de l'économie bénéficie des taux bas que nous menons avec la Banque centrale européenne.

JEAN-PAUL CHAPEL

Alors la question qui fâche, avec notre partenaire le Huffington Post, concerne un autre type d'épargne, celle de l'assurance-vie. Une nouvelle disposition de loi va vous permettre, dans certains cas quand il y a une remontée brutale des taux, de geler les retraits. On écoute la question qui fâche, elle vous est posée par Jean-Baptiste DUVAL, du Huffington Post.

JEAN-BAPTISTE DUVAL, JOURNALISTE AU HUFFINGTON POST

Peu de gens le savent, la dernière loi Sapin vous donne le pouvoir de geler les avoirs des Français sur les assurances-vie, l'un de leurs placements préférés. Pour bien comprendre c'est exactement la même chose que la fermeture des banques grecques pour leur éviter de faire faillite mais au profit des assureurs. Alors, François VILLEROY de GALHAU, qu'est-ce que vous allez leur dire aux Français exactement quand vous confisquerez leurs économies ?

FRANÇOIS VILLEROY DE GALHAU

La question est posée sur un mode humoristique mais je suis obligé de dire que ce n'est pas de cela dont il s'agit, il s'agit au contraire...

JEAN-PAUL CHAPEL

Ca ne sera pas confisqué, ce sera gelé.

FRANÇOIS VILLEROY DE GALHAU

Il ne s'agit absolument pas de geler ni de confisquer, il s'agit de protéger l'épargne des Français. C'est une disposition qui existe sur les banques depuis trois ans, dans le cadre de ce qu'on appelle le Haut conseil de stabilité financière ; vous n'en

avez jamais entendu parler parce que nous ne nous en sommes jamais servis. Mais si un jour nous nous trouvions avec une crise grave, il faudrait éviter, Monsieur CHAPEL, que les plus malins soient les premiers à retirer leur argent chez les assureurs et que les autres épargnants, monsieur ou madame tout le monde, se trouvent pénalisés parce que l'assureur n'aurait plus de quoi faire face. Donc c'est une protection qui existe encore une fois pour les banques en cas de crise grave et qui sert à mieux protéger l'argent des assurés et à assurer l'égalité de leurs droits.

JEAN-PAUL CHAPEL

On va se quitter en musique et votre chanson préférée qui est « Le plat pays » de Jacques BREL, pourtant vous n'êtes pas originaire de Belgique...

FRANÇOIS VILLEROY DE GALHAU

Non, je ne suis pas originaire de Belgique mais je suis toujours très ému par ce chant qui est un cri d'amour et de fidélité envers son pays et puis, moi comme beaucoup de ceux qui nous écoutent, j'aime profondément mon pays. Alors il se trouve que c'est de la frontière du Nord dont parle Jacques BREL ; moi je suis un homme de l'Est, de la Lorraine et de cette frontière-là mais ce n'est pas si différent. Et c'est une chanson sur les quatre vents et cette magnifique terre dont il parle me touche comme sans doute beaucoup de nos auditeurs.

JEAN-PAUL CHAPEL

On se quitte là-dessus, merci beaucoup d'avoir été avec nous, très bonne journée à vous tous.